



PROGRAMME : Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 - Initiale

Objectifs :

Acquisition de connaissances nécessaires à :

- Identifier une urgence à caractère médical et à sa prise en charge en équipe, en utilisant des techniques non invasives ;
- La participation à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

Objectif opérationnel :

- A l'issue de la formation, vous serez en capacité d'effectuer les gestes et soins d'urgence vitale en attendant l'arrivée de l'équipe médicale d'urgence.

Public et prérequis :

- Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé ;
- Personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique mentionné à l'article R. 451-95 du code de l'action sociale et des familles.

Modalités d'inscription :

Toute inscription ne sera validée qu'après réception par le CESU 81 du bulletin d'inscription dûment complété par le demandeur et accompagné des pièces justificatives nécessaires (diplômes de santé).

Nos documents (bulletin d'inscription, calendrier des formations) sont téléchargeables au format PDF à la rubrique nos formations CESU 81 de notre site internet : <https://www.gh-tarn-nord.fr/>

En l'absence de ces documents, la demande sera irrecevable.

Durée de validité du diplôme : 4 ans, nécessitant 1 recyclage de 7 heures.

Lieu de la formation :

CESU81, 14 Lices Georges Pompidou - 81000 Albi

Possibilité de se Garer au parking du Bondidou (Gratuit) ou au parking des Cordeliers (payant)

Calendrier :

Se référer au calendrier sur le site internet <https://www.gh-tarn-nord.fr/> rubrique nos formations CESU 81 ou sur demande.



Délais d'accès et composition des groupes :

Ouverture du groupe à partir de 6 apprenants.
12 apprenants maximum par session.

Tarifs :

- Formation inter : 400 euros par apprenant / 450 euros pour le personnel médical
- Formation intra : sur demande.

Durée : 21 heures

Moyens pédagogiques :

- Séance de formation en salle ;
- Paperboard ;
- Powerpoint ;
- Exposés théoriques ;
- Mises en situation avec jeux de rôle ;
- Livret pédagogique.

Modalités pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte ;
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises de bonnes pratiques ;
- Mises en situations pratiques ;
- Echanges ;
- Supports audiovisuels.

1^{ère} journée (7h) :

- **8h30 à 12h00**
 - o Accueil
 - Gestion administrative
 - Présentation et objectifs de la formation
 - o Alerte et protection
 - Dégagement d'urgence
 - Protection, AVP, EPI
 - Message d'alerte avec bilan fonctions vitales
 - o Obstruction des voies aériennes avec mises en situation
- **13H30 à 17h00**
 - o Hémorragies avec mises en situation
 - o Inconscience avec mises en situation

2^{ème} journée (7h) :

- **8h30 à 12h00**



- Arrêt cardiaque de l'adulte dans le cadre professionnel avec mises en situation
- Arrêt cardiaque de l'enfant et du nourrisson avec mises en situation

- **13H30 à 17h00**
 - Urgences potentielles, malaises avec mises en situation
 - Accouchement inopiné

3^{ème} journée (7h) :

- **8h30 à 12h00**
 - Le SSE

- **13H30 à 17h**
 - Traumatismes cutanés, plaies, brûlures
 - Immobilisations, mise en place d'une attelle
 - mise en place du collier cervical
 - Mises en situation, révision
 - Discussion, évaluation, bilan de la session

Modalités d'évaluation :

La **validation de la formation** est faite, sur la présence totale à l'enseignement (présence aux 3 jours avec participation active aux ateliers du geste) et sur la participation, de façon adaptée à au moins deux mises en situation dont une sur l'arrêt cardiaque.

Formateurs :

Deux professionnels de santé tels que définis à la quatrième partie du code de la santé publique, titulaires de l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 et répondant aux critères d'expérience professionnelle définis par l'arrêté du 24 avril 2012 relatif au fonctionnement des centres d'enseignement des soins d'urgence (CESU).

Quelques chiffres :

43 sessions organisées en 2024 / personnes formées en 2024 (Mise à jour en cours)

Taux de réussite (Mise à jour en cours) / 100% de taux de recommandation en 2024 par l'Employeur

Renseignements et inscriptions :

CH Albi Secrétariat CESU 81 – secretariat.cesu81@ch-albi.fr 05.63.47.44.49





Centre d'Enseignement
Des Soins d'Urgence

Numéro Organisme Formateur
73 81 P0019 81
Habilitation Préfectorale
02 005
cesu81@ch-albi.fr
05 63 47 44 49

En cas de situation de handicap nécessitant un aménagement : Contactez-nous 05.63.47.43.11